



#cohésionsociale

**AGIR
CONTRE LA
PAUVRETÉ**

CADRAGE FORMATION PLAN PAUVRETÉ

TRAVAIL SOCIAL ET INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

CONTEXTE

LA PAUVRETÉ N'EST PAS UN ÉTAT MAIS UN PROCESSUS.

LA DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PORTE UN VASTE CHANTIER POUR ENDIGUER LA PAUVRETÉ EN FRANCE. DES BUDGETS SONT ALLOUÉS POUR AIDER LES PROFESSIONNELS ET INSTITUTIONS À FORMER LES TRAVAILLEURS SOCIAUX, LES AIDER À VALORISER LEUR TRAVAIL ET À MONTER EN COMPÉTENCES POUR FAIRE FACE À UNE PAUVRETÉ EN FORTE ÉVOLUTION. UNIFORMATION ACCOMPAGNE SES ADHÉRENTS POUR ENCOURAGER LA FORMATION DE CES PROFESSIONNELS, ET AINSI, PARTICIPER COLLECTIVEMENT À LA LUTTE CONTRE CE FLÉAU.

À noter :

les formations hors cadre, c'est-à-dire ne répondant pas à l'un des axes définis par le gouvernement, ne pourront bénéficier d'une prise en charge financière.

Pour réussir à transformer notre modèle social, favoriser ainsi la prévention dès la petite enfance et l'accompagnement vers l'emploi, l'un des axes à encourager est l'accompagnement et l'émancipation sociale par l'emploi, avec une approche non restrictive du public concerné.

Une démarche concertée

Cet axe met l'accent sur la **prise en compte de la situation globale de la personne**, et sur la coordination avec des professionnels d'autres champs d'intervention, tels que l'emploi, l'insertion professionnelle, la formation. Pour créer un service public de l'insertion efficace, la **concertation entre ces acteurs**, notamment les travailleurs sociaux, est essentielle.

Les publics concernés par ces formations

Public prioritaire : les travailleurs sociaux titulaires d'un des 5 diplômes d'Etat du travail social de niveau II ou I. Plus spécifiquement, ceux réalisant un accompagnement social généraliste qui les conduit à questionner l'insertion, et ceux directement impliqués par la question de l'insertion socio-professionnelle des personnes qu'ils accompagnent, dans un cadre individuel ou au travers de partenariats globaux. Ces formations sont ouvertes à d'autres professionnels et cadres, si les contenus sont adaptés à leurs besoins et missions.

Objectif et axes de la formation

LA VALORISATION DU TRAVAIL SOCIAL ET SON ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX TERRITORIAUX

LES DEUX MODULES PRÉCONISÉS, CHACUN DE 2 À 3 JOURS, DEVRONT INTÉGRER :

- ▶ **La présentation des grands axes de la stratégie nationale et des cinq engagements inscrits dans celle-ci**
- ▶ **Les leviers de réussite à la mise en œuvre : participation des acteurs, rénovation du travail social, pilotage territorial...**
- ▶ **La mise en perspective du rôle du travailleur social :**
 - quelles sont les évolutions attendues en matière de pratiques professionnelles ?
 - quelles sont les réflexions à conduire dans les organisations pour créer un environnement favorable ?
- ▶ **Sur l'axe spécifique « insertion socio-professionnelle » :**
 - acquérir et actualiser les connaissances sur les dispositifs d'insertion, de recherche d'emploi et les partenaires de ce champ,
 - appréhender l'insertion dans une logique de parcours,
 - savoir identifier son champ de compétences et celui des autres, les complémentarités, l'articulation entre professionnels,
 - développer la connaissance du monde de l'entreprise et du marché du travail en prise avec le territoire,
 - renforcer la capacité à accompagner vers et pendant l'emploi, en rendant la personne actrice de son parcours.

Les connaissances à acquérir ou renforcer

ORGANISATION PRÉCONISÉE : DEUX MODULES

Mod.
1

MODULE 1. LES FONDAMENTAUX DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- 1. Identifier les acteurs, ressources et dispositifs, leur complémentarité, au local et au national** (politiques d'emploi, historique et contexte, enjeux de l'insertion et de l'articulation des acteurs, principes d'organisation du futur service public de l'insertion, focus sur dispositifs spécifiques)
- 2. Reconnaître les missions des partenaires et savoir les mobiliser** (quelle responsabilité de chacun, comment mobiliser selon les attentes exprimées ?)
- 3. Analyser les besoins, aspirations, potentialités et compétences de la personne accompagnée** (travail sur l'estime et la confiance en soi, leurs impacts dans l'accompagnement vers l'emploi, les atouts/freins, les outils)
- 4. Mobiliser l'offre de services et les outils mis à disposition, orienter** (état des lieux, ressources disponibles sur les territoires, formalisation de parcours en ayant une vision complète)

Mod.
EXPERT

MODULE "EXPERT" ACCOMPAGNER LES PERSONNES DANS LA DÉFINITION DE LEUR PROJET ET CONTRIBUER À SA MISE EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS

Prérequis : dans ce contexte le travailleur social intègre systématiquement la question de l'insertion professionnelle, sait coordonner son action avec les autres acteurs en partageant et en recueillant l'information utile. Il met en place des actions collectives visant à contribuer voire inciter l'insertion, il évalue les actions et peut proposer des pistes d'amélioration.

- 1. Savoir identifier les acteurs, ressources et dispositifs au local et au national et leur complémentarité** (enjeux, contexte, orientations, cartographie, dispositifs : mise à jour et approfondissement des connaissances. Conseil et méthodologie sur le marché de l'emploi, le territoire concerné, les outils de veille et de partage)
- 2. Connaître et reconnaître les missions des partenaires et savoir les mobiliser** (approfondissement : identifier les attentes des acteurs et des entreprises à l'égard des travailleurs sociaux, les outils de veille, les démarches partenariales)
- 3. Coordonner son action avec les autres partenaires** (orienter vers les acteurs pertinents, savoir formaliser l'accompagnement pour garantir la traçabilité et l'historique, savoir monter des partenariats opérationnels).
- 4. Mobiliser l'offre de services et les outils à disposition, orienter vers les acteurs pertinents.** (focus sur l'accompagnement global, la garantie jeunes, l'intérêt du travail social collectif, rencontres / présentations de créateurs d'entreprises et dispositifs des réseaux en lien avec publics éloignés de l'emploi ou exclus)
- 5. Contribuer à la mise en œuvre du projet avec la personne accompagnée** (outils et procédures pour assurer le suivi, logique d'échanges et de reports avec les partenaires, feedback, actualisation du projet si nécessaire)
- 6. Contribuer au développement de projets et partenariats autour des pratiques inspirantes et expérimentations innovantes** dans l'insertion professionnelle.



Pour prendre connaissance de l'intégralité de la note de cadrage officielle :
https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/note_de_cadrage_travail_social_et_insertion_socioprofessionnelle.pdf